



Paris, le 25 septembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : ACTION LOGEMENT SIGNE LA CHARTE « ENGAGÉ POUR FAIRE »



En présence de Julien Denormandie, Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, de Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable et d'Arnaud Leroy, Président de l'ADEME, Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe, Jean-Baptiste Dolci, Vice-président, Bruno Arbouet, Directeur général, ont signé mercredi 25 septembre 2019 la charte « Engagé pour FAIRE ». Action Logement rejoint ainsi la démarche en faveur de la rénovation énergétique performante des logements à travers l'avenant dédié aux « acteurs institutionnels ».

Cette charte d'engagement volontaire, également signée par près de 150 acteurs du bâtiment et de l'immobilier, a pour objectif de mobiliser les acteurs privés autour de la massification de la rénovation énergétique des bâtiments. La démarche est animée par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable.

Dans le cadre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments porté par le gouvernement, une campagne de communication sur le nouveau service d'information et de conseil baptisé « FAIRE » (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique), a été lancée depuis septembre 2018 pour entraîner les Français vers la rénovation énergétique. La deuxième étape de cette campagne vise à engager les acteurs de la rénovation et à le faire savoir, grâce à la déclinaison de la signature commune « Engagé pour FAIRE ».

Le réseau **FAIRE** : présents sur tout le territoire, les conseillers **FAIRE** délivrent des conseils gratuits, neutres, indépendants et adaptés à chaque cas de figure pour guider les ménages vers les travaux de rénovation. Ils sont joignables au 0808 800 700 (prix d'un appel local) ou sur [www.faire.fr](http://www.faire.fr)

La charte comporte des engagements réciproques de la part des pouvoirs publics, de l'ADEME et d'Action Logement, qui s'engagent notamment à :

- Développer des actions et offres de services s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs nationaux et notamment un parc immobilier au niveau BBC et la neutralité carbone à l'horizon 2050.
- Encourager les partenariats entre les membres et les acteurs du réseau FAIRE.
- Décliner dans leurs différentes communications l'information relative au réseau FAIRE.
- Encourager des pratiques vertueuses.

En matière de communication, Action Logement bénéficiera de la signature commune « Engagé pour FAIRE » afin de valoriser ses actions en matière de rénovation énergétique auprès des entreprises, des salariés et de l'ensemble de ses filiales.

Cette signature intervient alors que le groupe Action Logement propose depuis le 18 septembre, une aide à la rénovation énergétique des logements, financée à hauteur de 1 milliard d'euros dans le cadre du Plan d'investissement volontaire (PIV). Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr).

A propos de ce partenariat, **Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe** a déclaré :  
*« Par la signature de cette charte « FAIRE », Action Logement affirme son ambition d'être particulièrement attentif aux enjeux climatiques en tant que bailleur et en tant que constructeur à travers les filiales d'Action Logement Immobilier et s'engage en faveur de la rénovation énergétique pour faire face aux défis environnementaux ».*

A propos de ce partenariat, **Jean-Baptiste Dolci, Vice-président d'Action Logement Groupe** a ajouté :  
*« L'objectif majeur est de renforcer et d'améliorer la performance énergétique des logements, contribuant ainsi à redonner du pouvoir d'achat aux locataires et aux propriétaires modestes en finançant à 100 % les travaux de rénovation énergétique de leur logement, affirmant ainsi la préoccupation d'Action Logement vis-à-vis de l'intérêt général et de sa mission d'utilité sociale au bénéfice de l'ensemble des salariés, des entreprises et des bailleurs ».*

**Arnaud Leroy, Président de l'ADEME** a souligné *« l'engagement d'Action Logement dans la dynamique FAIRE s'inscrit dans la lignée de leurs actions en faveur de la rénovation énergétique du parc privé. Je me réjouis que cet acteur majeur du logement rejoigne la communauté des acteurs « engagés pour FAIRE » pour accélérer sur un chantier essentiel pour notre avenir climatique et le pouvoir d'achat de nos concitoyens ».*

**Philippe Pelletier, Président de Plan Bâtiment Durable** a souligné *« Il est essentiel que l'ensemble des acteurs se mobilisent et unissent leurs efforts en faveur de la rénovation énergétique : c'est tout le sens de la démarche que nous portons avec l'ADEME à travers la charte « Engagé pour FAIRE ». Nous sommes heureux de voir aujourd'hui un acteur tel qu'Action Logement rejoindre cette dynamique ».*

#### À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

**Plus d'informations sur :** [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - @ActionLogement - @Services\_AL / [www.visale.fr](http://www.visale.fr) - @Visale.fr

## À PROPOS DE L' ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Plus d'informations sur : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) @ademe

## À PROPOS DE PLAN BATIMENT DURABLE

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Plus d'informations sur : [www.planbatimentdurable.fr](http://www.planbatimentdurable.fr) - @PlanBatiment

## CONTACTS PRESSE

### Action Logement

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France Bergamo : 01 55 30 70 77 / [actionlogement@grayling.com](mailto:actionlogement@grayling.com)

### ADEME

[ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com) / 01 58 47 81 28

### Plan Bâtiment Durable

Marie Gracia : 06 65 08 75 39 / [marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr)